



ASCPA

Association Sociale et Culturelle Paritaire en Agriculture

11 rue de la Baume – 75 008 PARIS

L'Association Sociale et Culturelle Paritaire en Agriculture (ASCPA), a été créée par les organisations patronales (FNSEA, FNB, UNEP, FNEDT, FNCUMA, USRTL, FFPF) et syndicales (FGA/CFDT, FNAF/CGT, FGTA/FO, CFTC-AGRI, SNCEA/CFE/CGC) dans le cadre de l'accord du 4 décembre 2012 sur la mise en place d'un dispositif agricole pour les salariés afin d'accéder à des actions sociales et culturelles.

En tant qu'employeur dans le secteur agricole, vous permettez à vos salariés, par la contribution ASCPA, de bénéficier d'un accès privilégié à des offres telles qu'en propose un Comité Sociale et Economique.

Grâce à la **Carte Campagne**, que vos salariés reçoivent directement chez eux chaque année dès lors qu'ils ont au moins 6 mois d'ancienneté dans votre entreprise*, vous leur offrez le même type d'avantages que l'on peut trouver dans une plus grande entreprise.

Vous êtes les premiers ambassadeurs de cette carte avantage auprès de vos salariés, alors faites-leur savoir !

Pour cela, vous trouverez ci-joint une affichette que nous vous invitons à poser à la vue de vos salariés dans vos locaux, de manière à leur faire connaître le dispositif, vraie plus-value sociale que vous contribuez à leur offrir.

CARTE CAMPAGNE, L'AVENTURE CONTINUE !

Lancée en 2014, la Carte Campagne permet aux salariés des entreprises et exploitations agricoles, des entreprises de travaux agricoles et forestiers, des exploitations forestières, des entreprises du paysage, des CUMA et des entreprises de teillage et rouissage de lin, d'avoir accès **gratuitement** à une plateforme d'actions et de services dans les domaines sociaux et culturels, à l'instar de ce que peut proposer un Comité Sociale et Economiques (CSE).

Près de 480 000 salariés agricoles concernés !

La Carte Campagne rassemble une communauté digne des plus grands Comités Sociaux et Economiques. Elle ouvre un large choix de services et d'activités sociales et culturelles à des prix et conditions les plus favorables possibles avec des avantages, des réductions et des bons plans auprès de milliers de partenaires dans différents univers : billetterie, parcs d'attraction, cinémas, concerts, spectacles, voyages, vie quotidienne et bien d'autres encore.

Nous contacter

- Par mail : Info@carte-campagne.fr
- Site internet : www.carte-campagne.fr
- Réseau social Facebook : @campagnecarte

* 6mois d'ancienneté pour un même contrat